

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 19 JANVIER 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le 19 janvier, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du 1^{er} septembre 2020, s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Madame Christelle Lorin, Maire, la séance a été publique

Etaient présents : M. Chauveau, M. Vasseur, Mme Esnault, M. Brouard, Mme Ramaugé, M. Niel, M. Pré, M. Vincent, Mme Lacroix, M. Bauer, M. Hubert, Mme Folleau, Mme Houy.

Absente excusée : Mme Népert. Mme Népert a donné pouvoir à Mme Esnault

Le Quorum est atteint. Mme Ramaugé est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 15 décembre 2020 est lu et approuvé à l'unanimité des membres présents.

RESULTATS BUDGETAIRES 2020 ESTIMES

Madame le Maire présente une estimation des résultats 2020.

Sur le budget général

En fonctionnement :

Résultat de fonctionnement prévisionnel 2020 = 177 057.28 €

Résultat reporté 2019 = 284 834.33 €

Résultat global de fonctionnement 2020 = 461 891.61 €

En Investissement :

Déficit d'investissement prévisionnel 2020 = 7 823.32 €

Déficit reporté 2019 : 73 535.30 €

Déficit global d'investissement 2020 : - 81 358.62 €

Résultat reporté prévisionnel pour 2021 = 461 891.61 € - 81 358.62 € = 380 532.99 €

Sur le budget eau

En exploitation :

Résultat d'exploitation prévisionnel 2020 = 8 480.23 €

Résultat reporté 2019 = 35 232.22 €

Résultat global d'exploitation 2020 = 43 712.45 €

En Investissement :

Déficit d'investissement prévisionnel 2020 = 87 841.57 €

Résultat reporté 2019 = 72 840.61 €

Déficit global d'investissement 2020 = 15 000.96 €

Résultat reporté prévisionnel pour 2020 = 43 712.45 – 15 000.96 = 28 711.49 €

JEUX MATERNELLE / DEMANDE DE SUBVENTION

Mr Chauveau a rencontré Mr Legault des Ets Paysages Julien Legault de La Loupe, pour l'établissement d'un nouveau devis concernant les jeux de la maternelle. Le devis s'élève à 20 851.00 € HT soit 25 021.20 € TTC.

CM 01 du 19/01/2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide

- D'approuver le projet de jeux de la maternelle,
- De valider l'estimation des travaux qui s'élève à 20 851.00 € HT soit 25 021.20 € TTC.
- de solliciter le soutien financier du Conseil Départemental au titre du Fonds Départemental d'Investissement 2021, rénovation d'équipement publics, au taux de 30 %,
- D'approuver le plan de financement suivant

Désignations	Montant
Subvention sollicitée au Conseil Départemental (30 %)	6 255.30 €
Subvention sollicitée au titre de la DETR (30%)	6 255.30 €
Autofinancement –	8 340.40 €
FCTVA	4 170.20 €
TOTAL estimatif du projet TTC	25 021.20 €

CM 02 19/01/2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide

- D'approuver le projet de jeux de la maternelle,
- De valider l'estimation des travaux qui s'élève à 20 851.00 € HT soit 25 021.20 € TTC.
- de solliciter le soutien financier de l'Etat dans le cadre de la DETR au taux de 30 %,
- D'approuver le plan de financement suivant

Désignations	Montant
Subvention sollicitée au Conseil Départemental (30 %)	6 255.30 €
Subvention sollicitée au titre de la DETR (30%)	6 255.30 €
Autofinancement –	8 340.40 €
FCTVA	4 170.20 €
TOTAL estimatif du projet TTC	25 021.20 €

CONSTRUCTION BUDGETAIRE 2021

Madame le Maire présente au conseil les investissements qui seront inscrits dans le budget 2021 sous réserve de crédits suffisants, à savoir :

A – BUDGET GENERAL

Travaux initiés en 2020 à finaliser sur 2021 :

1) Espace co-working : Maçonnerie et plomberie terminés, électricité en cours.

Lot maçonnerie = 22 934 € HT, réglé 2020.

Lot Electricité = 8 505 € HT, Lot Plomberie = 2 752 € HT, réglé 2020.

Lot Informatique = 5 755 € HT

Lot Peinture = 2 768 € HT

Lot Mobilier : Estimatif = 3 000 € HT

Lot défense incendie / évacuation = 546 € HT

⇒ Cout global s'élève à 45 890 € HT soit 55 068 € TTC

Report sur 2021 : dépenses : 39 390 € et recettes 26 096 €

2) Travaux de voirie 2020

C'est l'entreprise Eiffage Route qui a été retenue pour un montant de 30 579.50 € HT. La facture réglée était de 24 166 € HT, il nous reste donc un budget de 27 962 € HT par rapport à notre demande de subvention.

Afin de ne pas perdre le bénéfice de notre subvention 2020, nous avons des compléments de travaux à prévoir sur le Bois Rion et au Tronchet Cordel et au parking du cimetière.

Report sur 2021 : dépenses : 33 000 € et recettes 11 215 €

Travaux votés pour 2021 :

3) Travaux rue G.Esnault

Les travaux de la rue G.Esnault consistent à faire :

- Complètement les trottoirs ainsi que les bordures,
- La voirie,
- La mise en accessibilité,
- Du marquage au sol pour créer du stationnement alterné dans le but de faire ralentir la circulation,
- Reprise de fissures sur le parking de la salle des fêtes,
- Réfection du trottoir autour du muret d'enceinte de la cantine.
- Le renouvellement des branchements d'eau potable et mettre les compteurs sous trottoirs
→ DETR obtenue en 2020

Le Conseil Municipal a validé l'estimation des travaux qui s'élève à 182 117 € HT soit 218 540.40 € TTC avec option béton désactivé

Prévisions 2021 : dépenses 231 540 € et recettes 30 000 €

4) Réhabilitation mur enceinte cantine et ses alentours

Le coût global de la réhabilitation s'élève à :

- Partie voirie = 14 947 € HT
- Partie maçonnerie = 25 285 € HT
- Soit un total de 40 232 € HT

Le Conseil Municipal a validé l'estimation des travaux qui s'élève à 40 232.00€ HT soit 48 278.96 € TTC

Prévisions 2021 : dépenses 48 278 € et recettes 24 139 €

5) Enfouissement des réseau rue G.Sand

Prévisions 2021 : dépenses 65 040 €

Exécution des travaux :

RESEAUX		Maitrise d'ouvrage	COUT estimatif HT	PARTENARIAT FINANCIER			
				ENERGIE Eure-et-Loir		collectivité	
Distribution Publique d'Électricité <small>(Article L5212-26 du CGCT)</small>	Environnement BT	ENERGIE Eure-et-Loir	65 000 €	80%	52 000 €	20%	13 000 €
	Sécurisation BT	ENERGIE Eure-et-Loir	- €	80%	- €	20%	- €
	Modernisation HTA	ENERGIE Eure-et-Loir	- €	100%	- €	0%	- €
Communications électroniques : terrassements, chambres, fourreaux		collectivité*	37 000 €	0%	- €	100%	37 000 €
Éclairage public <small>(Article L5212-26 du CGCT)</small>		ENERGIE Eure-et-Loir	21 000 €	80%	16 800 €	20%	4 200 €
TOTAL			123 000 €		68 800 €		54 200 €

6) Travaux de voirie 2021

Le Conseil Municipal a approuvé le projet de voirie 2021 :

- 1) Loisirs Evasion 28 : mise en œuvre de calcaire et bicouche sur une longueur d'environ 80 m pour un coût estimatif de 7 257.50 € HT,
- 2) Liaison piétonne Bellandas – le Château : terrassement & nivellement pour parcours piétons et cyclistes afin de rejoindre le bourg, pour un coût estimatif de 10 250 € HT,
- 3) Réfection entrée riverain Passadat à Bellandas pour un coût estimatif de 2 971.25 € HT,
- 4) Le Clos Potier (St Fraize) : dérasement et réparation de la voie communale pour un cout estimatif de 5 420 € HT.
- 5) Route des Mésangères estimé à 5 510 € HT,
- 6) Ménainville : voie sans issue, estimé à 5 435 € HT

Le Conseil Municipal a validé l'estimation des travaux qui s'élève à 36 843.75 € HT soit 44 212.50 € TTC

Prévisions 2021 : dépenses 46 248 € et recettes 11 062 €

7) Autres travaux envisagés

- Eglise : poursuite de la réflexion avec le cabinet d'étude avec choix d'orientations,
- Réaménagement rue Mal Leclerc : Poursuite de la réflexion avec le cabinet Gilson,
- Bâtiments communaux :

- A – Ancienne poste : changer la porte
- B – Salle associative : changer les stores et peinture intérieure
- C – Bureau maire : création d'une verrière
- D – Cimetière : aménager paysager, création d'un espace cavurne,
- E – Presbytère : Logement du haut : parquet + peinture + évier cuisine

- Réparation du mur de Mr Vérin,
- Candélabre à la Léthivière,
- Borne militaire.

8) Annuités emprunts

Années	2021		2022		2023	
	Lieu	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital
Défense incendie vers Bellandas	9 224 €	392 €				
Acquisition maison rue Fondeurs	13 728 €	522 €				
Eau potable	6 051 €	39 €	3 039 €	6 €		
Salle des fêtes	8 969 €	339 €	9 028 €	280 €	9 088 €	220 €
Total	37 972 €	1 292 €	12 067 €	286 €	9 088 €	220 €

9) A réfléchir

- Cantine : acquisition d'un nouveau fourneau
- Véhicule commune : réflexion sur un véhicule électrique
- Signalétique du bourg
- Panneau de hameau

B – BUDGET EAU

Travaux initiés en 2020 à finaliser sur 2021

1) Diagnostic réseau

Coût diagnostic ADM Conseil	=	38 270 € HT
PGSSE	=	6 700 € HT
Maitrise d'œuvre	=	4 025 € HT
Total Général	=	48 995 € HT

Solde à reporter sur 2021 : Dépenses = 39 620 € / Recettes = 39 196 €

Travaux votés pour 2021

2) Travaux Charmoy Gonthier

Travaux	157 980 €
Plans topographiques	6 488 €
Maitrise œuvre	14 750 €
Annonces, publications....	1 000 €

Le Conseil Municipal a validé l'estimatif des travaux qui s'élèvent à 180 218 € HT soit 216 261.60 € TTC. La commune a déposé son projet auprès de l'AESN dans le cadre du plan de relance et pourrait obtenir un financement complémentaire.

3) Annuités emprunts

Années	2021		2022		2023	
	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
Bois Joly	5 089 €	790 €	5 155 €	724 €	5 222 €	657 €
Mal Leclerc + Diag + G.Sand	4 691 €	693 €	4 726 €	658 €	4 762 €	623 €
Total	9 780 €	1 483 €	9 881 €	1 382 €	9 984 €	1 279 €

4) A réfléchir

Travaux eau rue Jean Moulin vers le Tronchet Cordel
Relevé du réseau d'eaux pluviales
Cela sera déterminé en fonction du schéma directeur qui est en cours de réalisation

CR 20 DU BOIS RIDON A LA BARRE : VENTE

Madame le Maire informe le conseil Municipal que ce point est reporté à la prochaine séance. Ce dossier est en cours depuis 2016 mais un élément doit être éclairci par le service juridique du département qui s'occupe du dossier suite la demande d'un des futurs acquéreurs.

EFFECTIFS SCOLAIRES

Madame le Maire fait le point sur les effectifs de la rentrée.

Effectifs départementaux 2020/2021 :

Ecoles primaires & maternelles publiques = - 580 (- 497 élèves en 2019/2020 - 457 élèves en 2018/2019).
Ecoles primaires & maternelles privés = - 141 (- 96 élèves en 2019/2020 - 19 élèves en 2018/2019).
Collèges publics = - 54 (+ 23 élèves en 2019/2020 - 45 élèves en 2018/2019)
Collèges privés = + 13 (+ 82 élèves en 2019/2020 + 26 élèves en 2018/2019)
Lycées publics = - 101 (+ 32 élèves en 2019/2020 - 77 «élèves en 2018/2019)
Lycées privés = + 28 élèves (+ 49 élèves en 2019/2020 - 25 élèves en 2018/2019)

En 2020, C'est la 7^{ème} année de baisse consécutive des effectifs dans les écoles du 1^{er} degré. Il y a eu 24 ouvertures de classe dont 7 pour mettre en œuvre le dispositif CP- CE1 dédoublés, et 8 fermetures.

A Digny (rentrée 2020/2021), 82 élèves avec 21 maternelles & 61 primaires soit une moyenne par classe maternelle (1) de 21 et par classe primaire (3) 20.33.

A Digny (rentrée 2019/2020), 91 élèves avec 22 maternelles & 69 primaires soit une moyenne par classe maternelle (1) de 22 et par classe primaire (3) 23.

CONVENTION SIDEP

Mme le Maire informe le conseil que la convention de fourniture d'eau avec le SIDEP est expirée depuis le 1^{er} janvier 2018 et qu'il convient de la renouveler. En effet, le hameau de la Gâtine est alimenté par Senonches.

CM 03 du 19/01/2021

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet de renouvellement de la convention pour la fourniture d'eau potable à la Gâtine par le SIDEP. En effet, ce hameau est alimenté par Senonches.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, autorise Mme le Maire à signer le renouvellement de la convention avec le SIDEP du Val Saint Cyr pour la fourniture d'eau potable au lieu-dit de la Gâtine, hameau de la commune de Digny.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2021

Mme Esnault informe le Conseil Municipal qu'une réunion a été organisée le 16 janvier 2021 à 10 h 30 avec les présidents d'association. L'APE et le comité des fêtes ayant eu toutes leurs activités en sommeil en 2020 ne feront pas de demande de subvention. La pêche dignyçoise n'a pu faire que l'ouverture et qu'un seul concours avec un nombre de participants limités. Elle n'a donc pas eu beaucoup de recettes par rapport aux frais. Le foyer rural a fonctionné dès que les consignes gouvernementales le permettaient. Il a fait des remises aux adhérents, a participé au financement de profession sport et a perdu une vingtaine d'adhérents. Il y a donc peu de recettes par rapport aux dépenses. Ces deux dernières associations ainsi que le club de l'amitié transmettront une demande de subvention.

5 G ET FIBRE OPTIQUE

Information 5G

L'opérateur Free Mobile vient d'informer la mairie de son intention de mettre en service le réseau 5G sur notre commune courant le 2^{ème} semestre 2021.

Cette proposition repose sur la possibilité d'un partage dynamique entre les normes 4G et 5G de la bande de fréquences 700 MHz déjà déployée sur le site du château d'eau du Bois Ridon. Free précise qu'il n'y aura aucune modification visuelle par rapport à l'installation actuelle, la modification étant rendue possible par la modernisation des systèmes réseaux.

Fibre optique

L'installation de la fibre suit son cours sur notre commune. Nous venons d'avoir confirmation par Eure et Loir Numérique que les arrêtés de numérotage fournis par la mairie venaient d'être traités et que toutes les nouvelles adresses ont été créées dans le fichier Médiapost et de ce fait sont maintenant identifiées et surtout identifiables pour la pose de la fibre.

EOLIENNE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que la commune est régulièrement démarchée pour l'implantation d'éoliennes mais comme un certain nombre d'autres communes sur le territoire de la Communauté de Communes, notamment un projet sur la Chapelle Fortin.

La Communauté de Communes a donc décidé de prendre une délibération lors de son conseil du 10 décembre refusant l'implantation des Eoliennes sur le territoire communautaire.

CM 04 du 19/01/2021

Madame le Maire expose les points suivants :

Le développement de l'énergie éolienne a suscité, à l'origine, de l'enthousiasme avec la promesse de permettre à la France de lutter contre le réchauffement climatique en faisant diminuer nos émissions de gaz à effet de serre, l'implantation des parcs éoliens provoque aujourd'hui des oppositions de plus en plus fortes de la part des citoyens.

En effet, apparaît depuis quelques années la face sombre des projets éoliens développés à marche forcée : bétonnage du sol sans grand espoir d'enlèvement en fin de vie, paysages et urbanisme historique et traditionnel (église, fermes et hameaux, manoirs et châteaux..) abîmés et défigurés, effets stroboscopiques, impacts écologiques notamment sur l'avifaune...

Particulièrement dans notre territoire où le paysage constitue une richesse, l'implantation d'un parc éolien représente une atteinte majeure au paysage dans lequel il s'insère.

Une proposition de loi est d'ailleurs actuellement en débat à l'Assemblée Nationale, visant à faire cesser ce qui relève aujourd'hui d'un développement à marche forcée des parcs éoliens, imposé contre les citoyens.

Aussi, et compte tenu également de l'opposition de la quasi-totalité de la population de la commune, il est impératif de refuser toute implantation de parcs éoliens sur notre territoire, en parfaite harmonie avec la

délibération adoptée le 10 décembre 2020 à l'unanimité des conseillers présents et représentés de la Communauté de Communes.

A la suite de l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal acte le refus de l'installation de projets éoliens sur le territoire de la commune de Digny avec 12 voix pour, 2 voix contre et une abstention.

COMMUNICATIONS & AFFAIRES DIVERSES

1) **Calendrier des réunions**

Mme le Maire propose le calendrier des réunions pour l'année 2021 :

Mardi 02 mars 2021 à 19h30
Mardi 30 mars 2021 à 19h30

Mardi 11 mai 2021 à 19h30
Mardi 22 juin 2021 à 19h30

2) **Dates à retenir 2021**

Report des élections départementales et régionales en juin 2021.

3) **Bulletin municipal**

Mme Esnault présente le bulletin livré dernièrement, la distribution est commencée.

4) **Comptage nocturne lièvres et renards**

Pour information, suite à l'arrêté portant autorisation d'utilisation de sources lumineuses aux fins de comptages nocturnes de gibiers dans le département d'Eure et Loir en date du 08 Janvier 2021, des comptages nocturnes de lièvres et renards auront lieu sur la commune. Deux comptages sont prévus pour chaque zone et en fonction des résultats ou des aléas climatique un troisième comptage pourra être organisé.

5) **Diagnostic réseau**

Mme le Maire informe le conseil que dans le cadre de l'étude du réseau d'eau potable, une campagne de mesures va être réaliser. ADM Conseil doit faire 15 tests de pression. Prochaine réunion : 28 janvier à 10 h.

6) **Radar Pédagogique**

Une restitution du relevé de vitesse des 3 radars est faite. De manière générale, il apparait que la vitesse est mieux respectée en entrée qu'en sorti de village



7) **Vaccination**

Un centre de vaccination, basé à la Loupe, a été ouvert pour notre territoire à la Loupe. Sont concernées, pour l'instant, uniquement les personnes de plus de 75 ans, ou atteintes de maladies graves ainsi que les personnels de santé de plus de 50 ans. La vaccination se fait sur rendez-vous (pas de disponibilité à ce jour) et un autoquestionnaire est à remplir avant la séance de vaccination.

8) **Entrée du cimetière**

Mme Folleau fait part d'une remarque qu'on lui a faite concernant l'insécurité au cimetière. Il est vrai qu'il n'y a pas d'éclairage public, mais le cimetière n'est pas un lieu censé être fréquenté la nuit.

9) **Remerciement colis**

Madame le Maire fait part des remerciements reçus pour la distribution du colis qui a été très appréciée.

10) **Renforcement du protocole covid 19 à la cantine**

Cela n'a pas posé de problème dans la mesure où nous avons gardé les deux services et un protocole strict où les enfants ne se mélangent pas pendant le repas.

11) **Congé maternité**

Madame Lorin informe le Conseil qu'un agent de l'école est enceinte et qu'elle est en train de procéder à son remplacement pour la mi mars

La séance est levée à 21 h 15
La secrétaire de séance,
Adeline Ramaugé